

Réf: Dossier 348242

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOLDEN SAK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES II
PLATEAUX ANGRE 8EME TRANCHE-CAFEIER 6-ILOT 2-LOT
10-PORTE 3, Lot 10, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024 , et enregistrés le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLDEN SAK »

Objet : ACHAT ET VENTE DE L'OR BRUT

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES II
PLATEAUX ANGRE 8EME TRANCHE-CAFEIER 6-ILOT 2-LOT
10-PORTE 3, Lot 10, Ilot 2

Dirigeant(s) M SYLLA ABDOUL KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07908 du 11/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59671/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

